



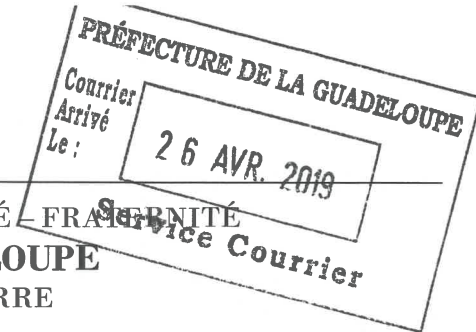
Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 27 Mars 2019

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2019**

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	20	23	03

Vote	
A la majorité	Pour : 06
	Contre : 00
	Abstention : 17

L'an 2019, le 27 Mars à 09:00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 2^{ème} session ordinaire de l'année. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21 Mars 2019.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22 Mars 2019.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) – M. Claude MAGLOIRE (1^{er} Adjoint) – Mme Josette OTTO AZINCOURT (2^{ème} Adjointe) – M. Renaud RENIER (3^{ème} adjoint) – Mme Dany MARCIN PLANTIER (4^{ème} Adjointe) – M. Justin RUPAIRE (5^{ème} Adjoint) – Mme Gilberte EUGENIE (6^{ème} Adjointe) – M. Philippe RENIER (7^{ème} Adjoint) – Mme Achille Germaine HATILIP ROCH (8^{ème} Adjointe) – M. Léonard Edwige BARTHEL – M. Claude JERSIER – Mme Ninette SAINTE-LUCE (Arrivée à 13h20) – M. Louis LAROCHELLE – M. Michel CHAIBRIANT – Mme Louisiane DEGLAS – Mme Marie-Agnès SAINT-VAL – Mme Justina FAVORINUS – M. Jean-Philippe NOËL (Arrivé à 11h00) – M. José JULAN – M. Jimmy FAUSTA (Arrivé à 10h35) _____ (20)

REPRÉSENTÉS : Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE (ayant donné procuration à Monsieur Claude MAGLOIRE) – Mme Christelle GILLES (ayant donné procuration à Mme Louisiane DEGLAS) – Mme Laurence LAROCHELLE (ayant donné procuration à Madame Dany MARCIN) _____ (03)

ABSENTS : Mme Lucie LAROCHELLE – M. François EDAU – Mme Annick BARTHEL – M. Jean-Luc LIBER – Mme Chantal MACHARES – Mme Laurence CHRISTOPHE _____ (06)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Marie-Agnès SAINT-VAL a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Convocation du Conseil Municipal en date du :

21 MARS 2019

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

26 AVR. 2019

-et de sa publication le :

29 AVR. 2019

D_20190327_09

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF

DE LA COMMUNE DE TROIS-RIVIERES POUR L'EXERCICE 2019

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 ;
- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires assorti du rapport correspondant qui s'est déroulé à la séance du conseil municipal du 19 mars 2019 ;
- Vu le projet de Budget Primitif présenté par Monsieur le Maire de la ville de Trois-Rivières, pour l'exercice 2019, qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes ;
- Vu le Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2018 ;



- Ayant entendu l'exposé de l' élu municipal, rapporteur des Finances Locales ;

DEPENSES			RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellés	Montant	Chap.	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	1 423 500,00	70	Produits de services, du domaine	232 000,00
012	Charges de personnel	7 125 000,00	73	Impôts et taxes	7 887 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 327 300,00	74	Dotations subventions	2 033 400,00
66	Charges financières	140 000,00	75	Autres produits de gestion	70 000,00
67	Charges exceptionnelles	92 775,77	77	Produits exceptionnels	
023	Virement à la section d'T.	300 000,00	013	Atténuation de charges	60 000,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	164 500,00	042	Opération d'ordre de transferts entr	80 000,00
			002	Résultat antérieur reporté	210 675,77
Total Fonctionnement		10 573 075,77	Total		10 573 075,77
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Restes à réaliser	4 469 666,89		Restes à réaliser	4 307 000,00
	Remboursement dette K	556 000,00	10	Apports- dotations- réserves	291 600,00
	Total des opérations d'équipement	902 100,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	694 122,63
001	Résultat reporté	531 455,74	001	Résultat reporté	
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	80 000,00	13	Subventions d'investissement	782 000,00
			021	Virement de la section de F.	300 000,00
			040	Opération d'ordre de transferts entre section	164 500,00
Total Investissement		6 539 222,63	Total		6 539 222,63
TOTAL GENERAL		17 112 298,40	TOTAL GENERAL		17 112 298,40

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

A la Majorité,

Article 1

D'Adopter le Budget Primitif de l'exercice 2019 de la ville de Trois-Rivières, et les crédits qui y sont inscrits :

- pour la Section d'Investissement avec définition des opérations détaillées de l'état III B3 sans chapitre de dépenses ;
- au niveau du chapitre pour la Section de Fonctionnement.

Article 2

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE